



ASSOCIATION
INTERNATIONALE DES
**Villes
Éducatrices**

JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA
VILLE ÉDUCATRICE
2021

Propositions pour la célébration



SOMMAIRE

La Journée Internationale de la Ville Éducatrice	3
Qu'est-ce que c'est ?	
Pourquoi la célébrer ?	
Quand la célébrer ?	
Qui peut s'y joindre ?	
Préparation de la célébration	6
Devise de l'édition 2021	
Planifier la célébration	
Idées d'activités	8
Activités privilégiées de l'édition 2021	
Activités réussies des éditions précédentes	
Ressources de communication et sensibilisation	11
Diffusion de la célébration	13
Sur le territoire	
Par le Secrétariat	



1 LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA VILLE ÉDUCATRICE

Qu'est-ce que c'est ?

Dans un monde de plus en plus urbanisé, les villes (grandes et petites) jouent un rôle crucial dans la création d'opportunités en matière d'éducation qui permettent le développement du potentiel de leurs habitants.

Les Villes Éducatrices s'engagent à rendre les contextes urbains plus habitables en promouvant une vision large de l'Éducation tout au long de la vie et en maximisant l'impact éducatif de leurs politiques municipales.

La Journée Internationale de la Ville Éducatrice est une célébration internationale qui vise à sensibiliser le public à l'importance de l'éducation et à mettre en évidence l'engagement des administrations locales à la placer comme vecteur générateur de bien-être, de coexistence, de prospérité et de cohésion sociale.

Les Villes Éducatrices repensent la ville en tant qu'écosystème éducatif inclusif, dynamique et en dialogue permanent avec les citoyens



Andong

Pourquoi la célébrer?

Pour...

- Reconnaître et engager tous les agents sociaux impliqués dans la construction de la Ville Éducatrice.
- Sensibiliser sur l'importance de l'éducation dans la ville pour améliorer la vie de ses habitants, créer un climat de qualité civique et de coexistence urbaine.
- Rendre visible l'engagement des administrations locales et des autres agents sociaux (organisations de la société civile, secteur privé, citoyens, etc.) avec l'éducation.
- Compter sur tous les citoyens et les encourager à participer activement à la co-construction de la Ville Éducatrice.
- Sensibiliser sur la contribution active des villes et des administrations locales pour relever les défis mondiaux de l'humanité (y compris les Objectifs de Développement Durable).

La célébration en chiffres:
5 éditions depuis 2016 avec la participation de 313 villes de 20 pays, sur 5 continents



Quand la célébrer ?

La Journée internationale de la ville éducatrice se célèbre le **30 novembre** pour commémorer le fait qu'à la même date en 1990, la Charte des villes éducatrices a été proclamée lors du premier Congrès international des villes éducatrices, qui s'est tenu à Barcelone.

La concentration des événements à une date précise permet d'accroître l'impact de la diffusion, ainsi que de souligner qu'il s'agit d'une célébration mondiale. Toutefois, les villes peuvent étendre le programme d'activités aux jours précédents et/ou suivants, si pour des raisons d'agenda elles ne peuvent pas programmer des actions le 30 novembre.

Cette année, avec la Journée internationale, nous clôturerons les célébrations du 30e anniversaire de la Charte des Villes éducatrices

Qui peut s'y joindre ?

Toutes les villes, grandes et petites, peuvent célébrer la Journée internationale

Une célébration qui implique toute la municipalité

Administration locale

Société civile

Communauté éducative

Secteur privé

Leadership
Génère des alliances
Apporte des ressources

S'implique
Est proactive
Mobilise

Sensibilise
Encourage la réflexion
Dynamise

Coopère
Soutient
Contribue

2 PRÉPARATION DE LA CÉLÉBRATION

Devise de l'édition 2021

Les spécialistes du monde entier nous mettent en garde contre l'impact que la pandémie aura au cours des prochaines années sur l'économie mondiale. Les prévisions sont claires, une récession généralisée se profile, qui ne touchera pas tout le monde de la même manière mais aura tendance à s'accroître dans les secteurs de la population qui étaient déjà en situation de plus grande vulnérabilité avant la crise sanitaire. C'est la nature de nos réponses à cette crise qui déterminera comment elle finira par affecter nos municipalités et leurs habitants.

Aujourd'hui plus que jamais, les Villes éducatrices doivent être aux côtés des personnes qui ont le plus grand besoin de soutien pour que cette reprise soit inclusive. Il faudra pour cela renforcer l'action municipale à la lumière des valeurs de la Charte, à savoir l'égalité des chances, l'inclusion, le progrès social et la croissance durable.

“La ville éducatrice ne laisse personne de côté”.

Il est temps d'unir nos forces, de travailler ensemble et de rechercher des alliances pour catapulter l'éducation comme un axe central de la reprise. Protéger et privilégier les investissements dans l'éducation, stimuler la formation, promouvoir l'esprit d'entreprise, soutenir la recherche, encourager l'innovation sociale, améliorer l'employabilité sont, entre autres, des stratégies clés à privilégier.

Pour toutes ces raisons, le slogan de cette édition de la Journée internationale est : **“La ville éducatrice ne laisse personne de côté”**. Depuis le Secrétariat de l'AIVE, nous espérons que le slogan et les initiatives organisées pour le 30 novembre, serviront d'instruments revitalisants de la réflexion et de l'action pour continuer à positionner l'éducation comme un grand levier politique pour corriger les inégalités et générer du bien-être.



Planifier la célébration

Le succès de la célébration dépend largement de l'implication du plus grand nombre possible de départements municipaux, d'acteurs locaux et de leur diversité. Pour ce faire, il est conseillé de:

- 1. Préparer la célébration à l'avance et de manière participative.** Cela facilitera ainsi l'obtention de l'appui du plus grand nombre possible d'entités et de collectifs locaux, en contribuant à faire en sorte que l'initiative leur appartienne, et à unir leurs efforts et leurs idées à l'ordre du jour des événements municipaux.
- 2. Compter avec l'implication et la participation des maires.** En tant que chefs du gouvernement local, leur participation active a un rôle clé pour amener les différents départements municipaux à se joindre à la célébration et à s'approprier des engagements de la Charte.
- 3. Impliquer le plus grand nombre possible de départements ou de secrétariats municipaux** Pour les différents départements municipaux, s'impliquer dans la célébration est une manière de faire connaître les projets réalisés et de réfléchir à la manière de maximiser leur impact éducatif à travers
- 4. Compter sur la communauté éducative.** L'éducation formelle joue un rôle essentiel dans la formation des valeurs et des pratiques de la citoyenneté démocratique. En même temps, il peut s'agir d'une occasion propice de reconnaître le travail des professionnels de l'éducation et leur contribution à la communauté.
- 5. Engager les entités, les organisations et les mouvements sociaux** Les entités et organisations de la société civile sont indispensables à la construction de la Ville Éducatrice. Pour cette raison, la célébration doit également être un bon moment pour reconnaître et valoriser le travail accompli.
- 6. Planifier une stratégie de communication dans les réseaux sociaux et autres médias** pour faire connaître aux citoyens l'engagement de la municipalité en faveur de l'éducation.

l'échange et la coopération. De cette connaissance mutuelle peuvent naître de nouvelles initiatives de collaboration entre départements qui peuvent être très enrichissantes.

La Journée Internationale de la Ville Éducatrice est une célébration festive ouverte à toute la population



Vitoria-Gasteiz

3 IDÉES D'ACTIVITÉS

Activités privilégiées de l'édition 2021

Activité conjointe partagée par le plus grand nombre de villes possible

Marche populaire : elle sera organisée en accord avec la devise de la célébration « ne laisser personne de côté ». Toutes les personnes, quel que soit leur âge et leur condition physique, seront invitées à se promener dans la municipalité. Il est proposé que l'itinéraire comprenne des arrêts pour faire connaître diverses institutions, services municipaux, espaces urbains, associations et autres agents sociaux dont le travail contribue à ne laisser personne de côté et qui ont un impact éducatif positif sur la communauté. Cette activité en plein air réduit les risques de nouvelles contagions et valorise la pluralité des agents et des espaces éducatifs.

Activités pour les équipes municipales

Session de travail conjointe avec différentes équipes et services municipaux pour analyser la nouvelle Charte des villes éducatrices et ses implications pour la municipalité. Les lignes directrices pour l'organisation de cette session se trouvent dans le guide méthodologique publié par l'AIVE, en fonction du moment où chaque ville est dans ce processus (disponible ici). Cette activité pourrait être réalisée en face à face et/ou de manière virtuelle.

Activités institutionnelles

Réaffirmer l'engagement en faveur de la nouvelle Charte des villes éducatrices en séance plénière municipale, dans le but de renforcer et de rendre visible la réalisation de ses principes.

Lecture publique de la déclaration, qui sera élaborée de manière participative entre les villes de l'AIVE, par le maire ou la mairesse, des représentants des différentes forces politiques de la municipalité ou des personnes d'âges et de profils différents.

Rencontre virtuelle internationale des Villes éducatrices

L'AIVE offrira aux villes partenaires la possibilité de participer à une réunion virtuelle avec des conférences, des dialogues et des espaces d'échange qui s'articuleront autour de la devise de cette édition. Cette rencontre aura lieu les jours précédant ou suivant le 30 novembre afin de permettre aux villes de consacrer cette journée particulière à leurs événements locaux.



Activités réussies des éditions précédentes

Les villes peuvent mener d'autres activités qui soient conformes aux principes de la Charte des villes éducatrices. Vous trouverez ci-dessous quelques activités des éditions précédentes ou mises en œuvre par une ville membre.

Attribution temporaire de nouveaux noms aux rues de la municipalité, conformément aux principes de la Charte. Différents groupes de citoyens, d'âges et de profils différents, nomment les rues de la commune et installent des plaques d'identification conformément aux principes de la Charte.

Dialogue virtuel avec Monsieur ou Madame le maire au cours duquel les citoyens peuvent poser leurs questions ou réflexions en rapport avec les questions pertinentes liées à la nouvelle Charte des villes éducatrices et au contexte du moment.

Installations artistiques collectives dans l'espace public

Un espace pour rendre visible et partager les idées et/ou les souhaits des citoyens et pour co-construire la Ville Éducatrice à travers des techniques d'art urbain et participatif.

Reconnaissance des personnes ou entités ayant un lien avec l'éducation dans la ville

Acte public par lequel le gouvernement local rend visible et remercie publiquement le travail en faveur de l'éducation dans la ville mené à terme par des personnes et/ou d'entités.

Diffusion d'un programme radiophonique

monographique pour faire connaître la nouvelle Charte, ainsi que les valeurs qu'elle promeut afin d'approfondir sur les questions qui concernent plus particulièrement la municipalité.

« Gymkhana » ou « chasse au trésor » dans la Ville Éducatrice

Un jeu d'indices pour redécouvrir la ville dans une perspective éducative et pour sensibiliser aux principes de la Charte.

Concours photographique sur "La Ville Éducatrice"

Une invitation aux citoyens à identifier, à travers des images, les différents espaces et moments d'éducation formelle, non formelle et informelle qui se déroulent dans la municipalité.

Publications sur les réseaux sociaux pour expliquer pourquoi la municipalité est une ville éducatrice :

élaboration d'une vidéo promotionnelle avec des citoyens ou des entités ou pour faire connaître des projets éducatifs, ou messages vidéo institutionnels soutenant la célébration.

Élaboration d'une carte interactive de la municipalité (disponible sur le site web de la

municipalité) en signalant les espaces significatifs dans la perspective de la Ville éducatrice.

Organisation de sessions plénières des différents conseils existant dans la municipalité (Conseil des

enfants, Conseil des citoyens, Conseil des personnes âgées, etc.) pour débattre autour du thème proposé pour cette édition.

Exposition sur les 30 ans de la Charte des villes éducatrices en utilisant le matériel produit

pour l'édition 2020 «Villes Éducatrices : 30 ans, 30 apprentissages».

Élaboration de peintures murales réalisées de

manière participative dans la commune sur le thème de cette édition.

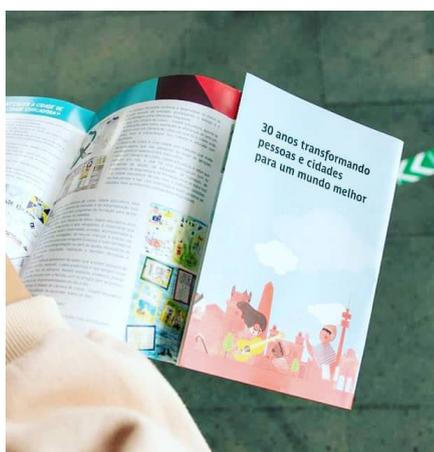
Exposition photographique sur la ville éducatrice

montrant des moments, des initiatives et des lieux qui illustrent le caractère éducatif de la municipalité.

Accrochage de l'affiche de la journée sur le balcon de la mairie, projection du logo sur les bâtiments ou hissage du drapeau des Villes éducatrices.

Vidéos et images des activités développées lors des éditions précédentes, disponibles ici:

[2020](#) | [2019](#) | [2018](#) | [2017](#) | [2016](#)



Camara de Lobos



Granollers



Rosario



Málaga



Lagoa Açores



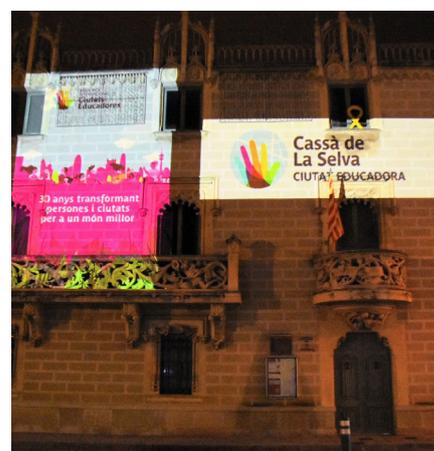
Valencia



Purísima del Rincón



Godoy Cruz



Cassà de la Selva

4 RESSOURCES DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION



Matériel audiovisuel et graphique

Pour cette édition, l'AIVE a préparé une affiche spécifique avec le slogan. Les villes sont encouragées à utiliser l'affiche dans les espaces publics de la municipalité, ainsi que dans les médias et les réseaux sociaux municipaux. Comme lors de l'édition précédente, nous fournissons du matériel publicitaire pour les réseaux sociaux avec le slogan du jour (en format image et mini-vidéo) pour diffuser la célébration dans les jours précédant l'événement.

En outre, les villes membres de l'AIVE qui organisent des événements pour la Journée internationale peuvent incorporer dans leur matériel de communication le logo personnalisé de leur ville en tant que ville éducatrice. Les villes membres qui ne disposent pas de leur propre logo personnalisé peuvent en faire la demande auprès du Secrétariat.

Tous les matériaux sont disponibles sur le [site web de l'AIVE](#).



Matériel complémentaire sur le concept de la Ville éducatrice

L'AIVE dispose de vidéos présentant le concept de Ville Éducatrice d'une manière simple, concise et compréhensible pour tous les publics, et qui peuvent être utilisées comme matériel audiovisuel pour présenter des journées, conférences ou débats.

- [Vidéo](#): "De la lecture de la Charte à la consolidation d'une ville éducatrice". Résumé vidéo des aspects clés du guide méthodologique produit par l'AIVE pour accompagner le processus de devenir une Ville Éducatrice.
- [Vidéo](#): En savoir plus sur l'ODD4
- [Vidéo](#): Comment les villes éduquent-elles ?
- [Vidéo](#): Vidéo sur la Charte des Villes Éducatrices
- [Dialogue](#): La nouvelle Charte des Villes éducatrices





Autres matériaux disponibles

- [Jeu "memory"](#) des contraires sur les valeurs de la Ville Éducatrice
- [Origami](#) de la Ville Éducatrice
- [Chanson](#) de la Ville Éducatrice
- [Collection graphique](#) et clips [vidéo animés](#) "Villes Éducatrices: 30 ans, 30 apprentissages"



5 DIFFUSION DE LA CÉLÉBRATION

Sur le territoire

Afin d'obtenir le plus grand impact possible, nous recommandons que la stratégie de diffusion de la célébration compte avec la collaboration des agents suivants:

Maires et mairesses

La Journée Internationale de la Ville Éducatrice est une occasion optimale de visualiser le leadership et l'engagement de la plus haute autorité locale vis-à-vis de l'éducation. Un engagement fort des maires et mairesses avec les événements de célébration et les campagnes de diffusion de la Journée Internationale peut favoriser l'attention des médias locaux.

Cabinets de communication municipaux

Il est conseillé d'impliquer le département ou le bureau de communication de la mairie dans la conception et la mise en œuvre d'une campagne de diffusion adaptée aux caractéristiques et aux intérêts du territoire.

Médias

Les villes sont encouragées à faire connaître aux médias de leur territoire les activités qu'elles planifieront à l'occasion de la Journée Internationale en organisant des conférences de presse, en donnant des interviews du ou de la maire aux différents médias, en publiant des articles ou messages vidéo, etc. La visibilité médiatique peut aider à réaffirmer l'engagement de la ville en matière d'éducation et à diffuser le programme des événements locaux.

Réseaux sociaux

Les différents comptes des réseaux sociaux municipaux peuvent également être de bons canaux pour diffuser les actes de la Journée Internationale et mobiliser les citoyens.

Signalisation urbaine

Les villes peuvent préparer du matériel de communication pour informer de la célébration dans l'espace public au moyen de banderoles sur les lampadaires, les abribus, les affiches aux points d'information dans les rues, etc.

Communauté éducative

Il est recommandé d'engager la communauté éducative à la préparation de la célébration. De même, la diffusion de la journée dans les centres éducatifs permettra de la faire connaître aux élèves, aux enseignants, aux familles, etc.

Société civile

Le monde associatif a ses propres canaux de communication qui permettent l'accès à des groupes de personnes ayant certains profils et intérêts. Par conséquent, impliquer la société civile dans la diffusion de la célébration peut contribuer à maximiser son impact.

Diffuser les événements pour rendre visible l'importance de l'éducation dans la ville et nouer de nouvelles alliances

Par le Secrétariat

Le Secrétariat mènera également des actions pour diffuser la Journée internationale par le biais de son site web et des réseaux sociaux.

Pour obtenir un plus grand impact en matière de communication, nous demandons aux villes de suivre cette procédure :

- 1. Informer sur les activités de célébration par le biais du formulaire en ligne** qui sera activé par le Secrétariat afin de mettre à jour l'agenda global des événements
- 2. Envoyer au Secrétariat des photos et/ou des vidéos des événements** qui se sont déroulés dans la municipalité. Avec ce matériel, l'AIVE produira un résumé vidéo global de la Journée.
- 3. Utiliser le hashtag #EducatingCityDay** et **étiqueter le compte @educatingcities** sur Instagram et Twitter.



@EducatingCities
#EducatingCityDay

Les vidéos préparées par les villes et par le Secrétariat sont publiées sur le [site web](#) et sur la chaîne [Youtube](#) de l'AIVE.

Pour plus d'informations :



ASSOCIATION
INTERNATIONALE DES
**Villes
Éducatrices**

www.edcities.org
edcities@bcn.cat